



**PRÉFET  
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angers le 11 mars 2021

### **Dégradation rapide des indicateurs sanitaires dans le département : mobilisons-nous !**

En l'espace d'une semaine, les indicateurs sanitaires du département, déjà préoccupants, ont connu une dégradation rapide.

Le taux d'incidence départemental est sur une courbe croissante de 1 point par jour sur les six derniers jours. Il est désormais supérieur à 190 cas pour 100 000 habitants, faisant du Maine-et-Loire le département de la région où la situation évolue le plus défavorablement, avec un taux d'incidence supérieur au taux régional de 40 points.

La présence du variant britannique représente désormais 63 % des cas positifs, alors qu'elle n'était que de 52 % au 1<sup>er</sup> mars.

Ces indicateurs relèvent une **accélération sérieuse de la circulation du virus**.

La situation reste particulièrement tendue sur les agglomérations du choletais et des Mauges, avec des taux d'incidence respectivement de 290 et 234 et une identification du variant britannique en hausse, pour s'établir à 67 % et 73 %.

**Fait nouveau, la situation se dégrade désormais fortement sur la communauté urbaine Angers Loire Métropole.** Le taux d'incidence y a progressé de 40 points en six jours (184 le 6 mars) et la présence du variant britannique de 8 points (62%).

Jusque-là plutôt épargné, **le territoire de la communauté de communes Baugeois Vallée connaît une explosion du taux d'incidence de 73 points**, passant en six jours de 104 à 177.

**16 communes du département révèlent des taux d'incidence supérieur à 250 et des taux de positivité allant de 8 à près de 20.**



**Il est impératif de réagir collectivement pour enrayer la dégradation, qui pourrait laisser craindre, si le rythme des contaminations progresse sur cette courbe, que le département soit placé sous surveillance renforcée**, comme 23 autres en France. Cette situation imposerait au préfet de prendre des mesures restrictives supplémentaires, comme la fermeture des surfaces commerciales non-alimentaire de plus de 10 000m<sup>2</sup>, la restriction ou l'interdiction d'accès à certaines zones très fréquentées, voire, en cas d'emballement des contaminations et de tensions hospitalières, un confinement temporaire le week-end.

**Il est encore temps de réagir à appliquant strictement les règles en vigueur :**

- porter les masque dans l'espace public et dans la sphère privée autant que possible,
- respecter les gestes barrières et la distanciation sociale,
- respecter les jauges dans les lieux publics et les surfaces commerciales,
- respecter le couvre-feu à 18 heures,
- télétravailler dès que c'est possible,
- **éviter les rassemblements amicaux et familiaux et les limiter à six personnes**,
- se faire dépister au premier symptôme.

**Les capacités de dépistage seront intensifiées dès cette fin de semaine et les contrôles du respect du couvre-feu intensifiés.**

**Des dépistages seront organisés ce week-end dans les communes de :**

- Maulévrier : Salle des fêtes - samedi 13 mars de 8h30 à 12h30
- Beaupréau-en-Mauges : Salle de la Garenne, rue de la Garenne - samedi 13 mars de 9h00 à 17h00
- Cholet : Devant le centre de vaccination, salle des fêtes, avenue Manceau – Dimanche 14 mars (horaires à venir)

Pour rappel, un centre de dépistage est ouvert sans rendez-vous à Angers, Salle de la Godeline, rue Plantagenêt. Ouverture tous les jours et les samedis de 8h30 à 17h00.

